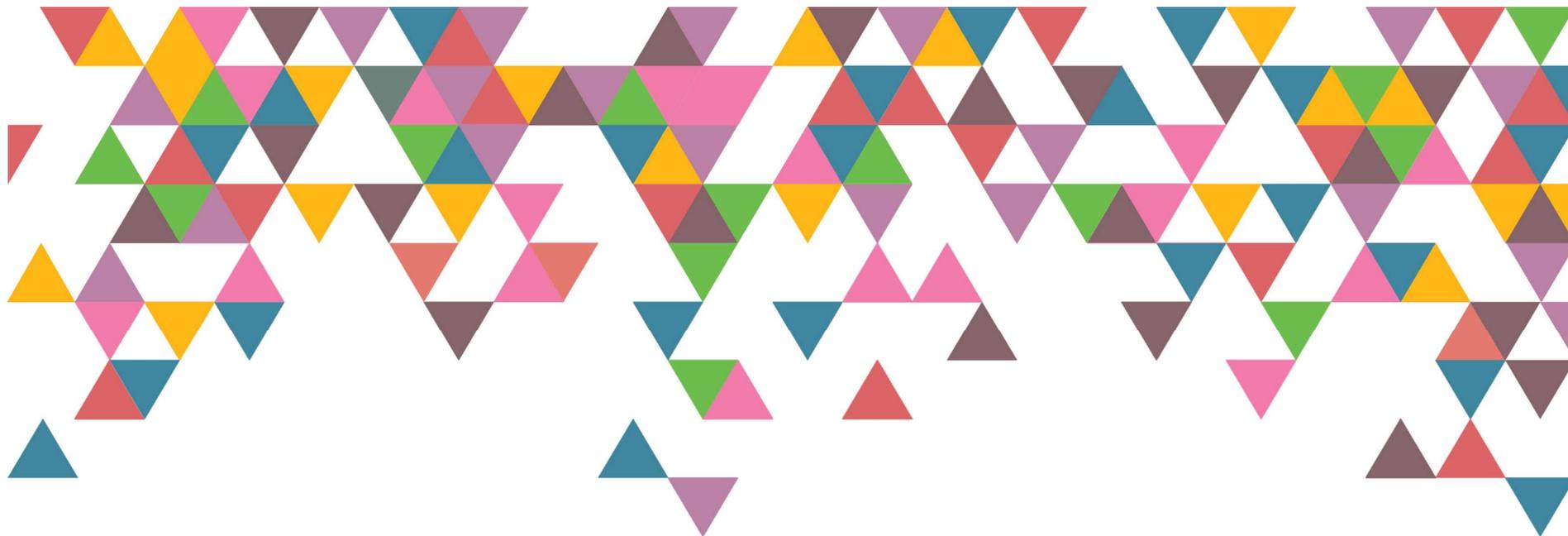




Accueil Champêtre
en Wallonie

NOS CAMPAGNES EN TRANSITION





Atelier 1

Les circuits courts, un pas vers des systèmes alimentaires durables

Intervenante :

Maryvonne CARLIER (*Chargée de mission « circuits courts » - ASBL Accueil Champêtre en Wallonie
Pôle économique de DiversiFerm*)

Témoignage :

Michel PÂQUE (*Ferme à l'Arbre de Liège*)



Le circuit-court, un renouveau qui dure...



❑ **Petit bout d'histoire**

- du troc à la vente directe
- de la vente directe au circuit-court
- du circuit-court à la mondialisation

❑ **Les grandes étapes d'un renouveau**

- 1^{er} choc pétrolier (et les suivants)
- les quotas laitiers (1984)
- les crises sanitaires (vache folle, dioxine,...)

❑ **Etat des lieux**

tableau présentant l'ensemble des producteurs fermiers selon l'AFSCA. Au total pour la Wallonie : 995 producteurs en CC. Ce chiffre nous semble inférieur à la réalité. Notre estimation est d'un peu moins de 10% des agriculteurs wallons soit +/- 1.200.



Le circuit-court, un renouveau qui dure...



Province	# Opérateurs
Anvers	134
Brabant Flamand	143
Brabant Wallon	83
Flandre Occidentale	270
Flandre Orientale	183
Hainaut	385
Liège	168
Limbourg	89
Luxembourg	136
Namur	203
Région de Bruxelles-Capitale	7
Somme totale:	1.801



Les porteurs de projets et leurs motivations



❑ Qui ? pas (plus) de profil type :

- agriculteur(trice), jeune dans le cadre d'une installation, NIMA?...
- productions : lait (vache>chèvre>brebis), viande, fruit/légumes, céréales, ...
- localisation : plus nombreux lorsque potentiel clients élevé

❑ Pourquoi ?

- se réapproprier une certaine autonomie décisionnelle et économique = revenu « juste »
- créer ou maintenir un emploi
- avoir contact direct avec le consommateur
- répondre à une évolution sociétale de durabilité



Vente directe ou circuit-court ?



- ❑ **Vente directe :**
le producteur vend sa production directement au consommateur final (à la ferme, marché, la Ruche qui dit oui,...)



- ❑ **Circuit-court (vente indirecte)**
le producteur vend sa production à un intermédiaire ≠ du consommateur final, qui vend le produit au consommateur:
 - en l'état (détaillant, coopérative, GMS,...)
 - après transformation (restaurateur, collectivité,...)



Les coulisses du circuit-court...



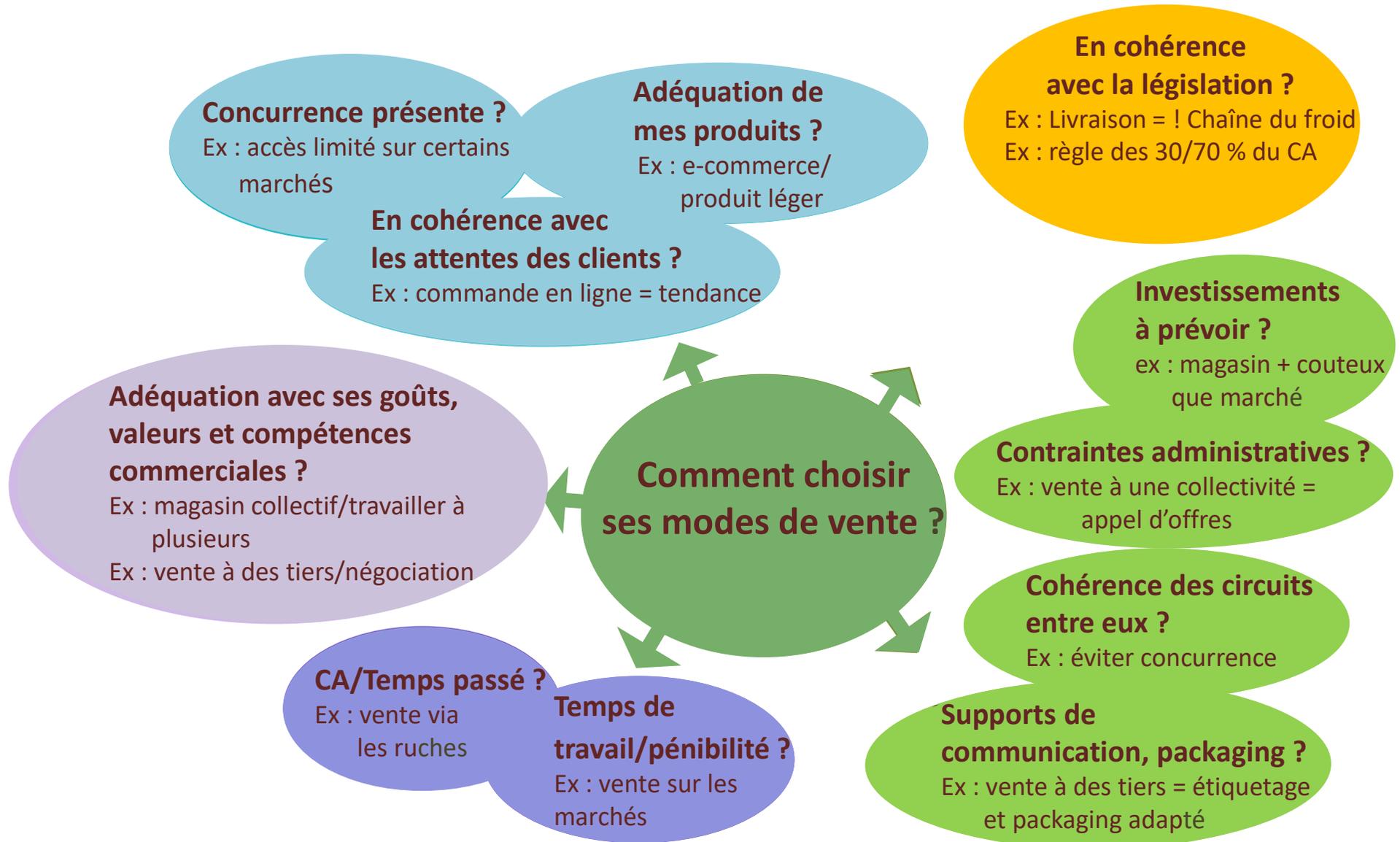
- ❑ **Vente directe / circuit-court = plusieurs métiers**
 - Vente directe = producteur + transformateur + commerçant
 - Circuit-court = idem + agent commercial
 - = faire appel à 3 voire 4 compétences simultanément et souvent inégalement maîtrisées

- ❑ **Qui fait quoi ? Un peu de tout!**
 - VD ou CC ? Souvent combinés
 - quelque soit le choix, plusieurs formules possibles
 - classiques et innovantes cohabitent



Vente directe au consommateur final	A la ferme	Point de vente (pas d'infrastructure spécifique) Magasin à la ferme, boucherie, boulangerie Cueillette
	Marchés réguliers	Marché communal hebdomadaire Marché de producteurs
	Vente sur commande avec livraisons	A domicile : colportage, tournée Sur des points relais : GAC, La ruche qui dit oui, Seul ou avec d'autres producteurs
	Vente à domicile	Vente/dégustation, home-party
	Vente par internet	Envoi de la commande par transporteur ou poste
	Vente occasionnelle	Foire commerciale, Ferme en Ville, Marché saisonnier
	Distributeur automatique	A la ferme, Sur la voie publique Produit unique ou multi-produits
	Point de vente collectif avec présence des producteurs à la vente	Magasin collectif de producteurs Drive fermier
Vente indirecte avec 1 intermédiaire	Commerçants détaillants	Autre magasin à la ferme ou ambulants Epicerie, boucherie,....
	GMS	
	Restaurateurs	
	Restauration collective	Cantine scolaire Service de repas à domicile Homes pour personnes âgées
	Coopérative de commercialisation et/ou transformation	
	Vente sur commande avec intermédiaire commercial	certaines GAC, certaines plateformes de distribution
Vente indirecte avec >1 intermédiaire	Centrale d'achat	
	Grossistes	
	Entreprise de restauration collective	

Pistes de réflexion pour choisir ses modes de vente



Les coulisses du circuit-court...



□ De la vente directe au circuit-court

- des avantages :
 - gain de temps à la commercialisation
 - réduction heures d'ouvertures du magasin
 - voire pas de magasin
 - augmentation potentiel clients
 - coopération fréquente entre producteurs
- des contraintes :
 - législation : AFSCA, étiquetage
 - marge bénéficiaire intermédiaire, négociation
 - gestion des commandes
 - packaging, communication
 - logistique de la livraison





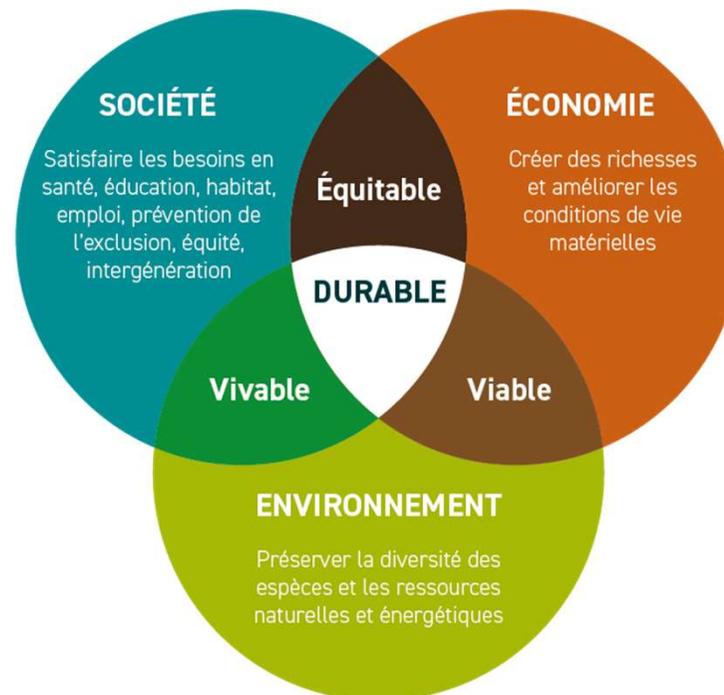
Les circuits courts, un pas vers des systèmes alimentaires durables

Quelques définitions...



□ La notion de développement durable

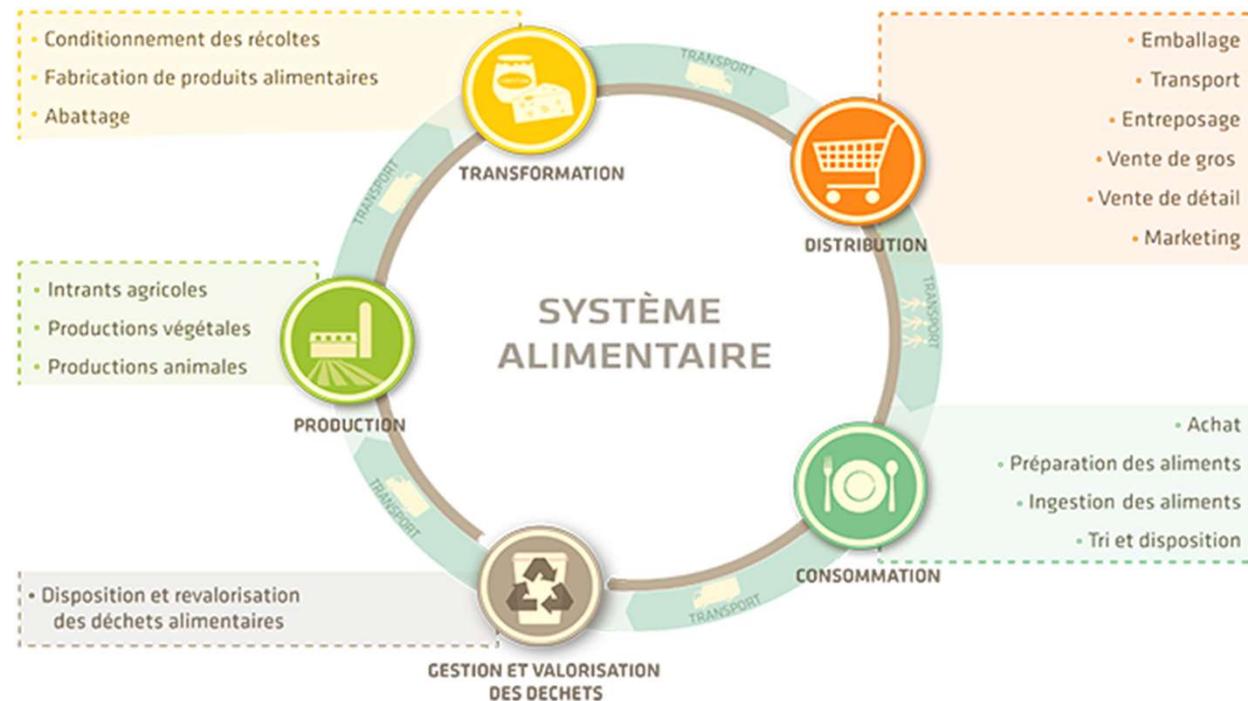
- répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins (Rapport Brundtland 1987- ONU)
- satisfaire les besoins et améliorer la qualité de vie selon 3 axes : ici, ailleurs et à l'avenir
- 3 piliers interdépendants et en équilibre: social, économique, environnement



Quelques définitions...

□ La notion de système alimentaire

= ensemble des règles de fonctionnement, des modes d'organisation, des technologies et des pratiques qui déterminent les modes de consommation, de production, de transformation, de conditionnement, de stockage et de distribution des biens alimentaires

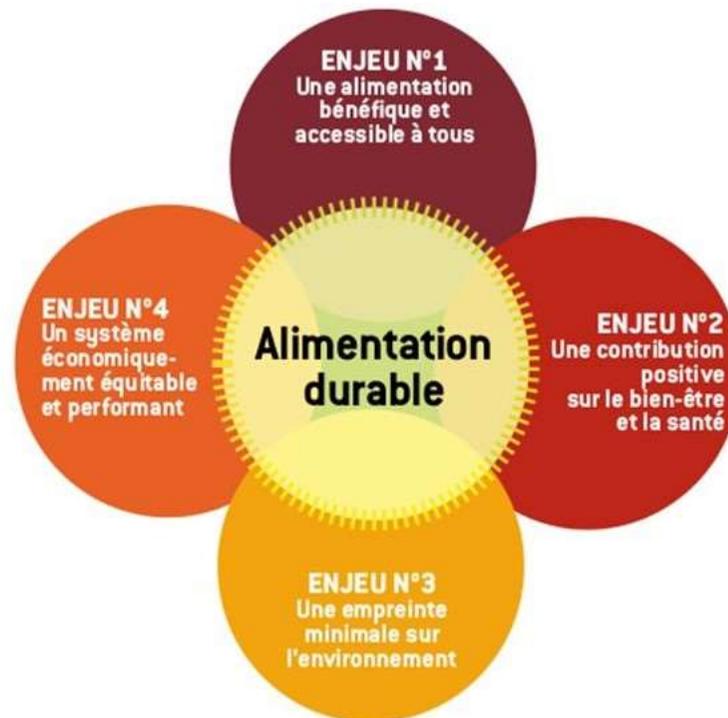


Quelques définitions...



□ La notion de système alimentaire durable

assure la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous, sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales, permettant aux générations futures d'assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.



Quelques définitions...



□ La notion de système alimentaire territorialisé (SAT)

Objectifs

- valoriser les produits dans des filières de proximité
- privilégier une agriculture familiale, des réseaux de PME et TPE
- privilégier des circuits alternatifs de commercialisation permettant de mieux partager la valeur créée
- inventer des modèles de production
 - respectueux de la santé des consommateurs
 - intégrant une bonne gestion des ressources naturelles
 - limitant l'impact sur l'environnement
 - limitant pertes et gaspillages tout au long de la chaîne alimentaire.

Originalité : configuration et gouvernance participative soucieuse d'équité. »

(Académie d'agriculture de France, 2016).



Pacte de Politique Alimentaire ou Pacte de Milan

Octobre 2015, engagement de + 100 villes à travers le monde (sur une base volontaire) de mettre en place des actions locales selon 6 axes prioritaires :

- Gouvernance alimentaire locale - Assurer un environnement propice à une action efficace
- Promouvoir une alimentation durable et une bonne nutrition
- Assurer l'équité sociale et économique
- Appuyer la production alimentaire (liens rural-urbain)
- Approvisionnement et distribution alimentaires
- Prévenir le gaspillage alimentaire

Prélude aux ceintures alimentaires



Le circuit-court vertueux ?



En terme de durabilité, le circuit-court est souvent présenté comme une pratique vertueuse :

❑ **Socialement**

- crée des liens entre producteurs et consommateurs
- crée des liens entre les producteurs

❑ **Economiquement**

- maintien et/ou améliore les revenus
- crée de l'emploi
- prix de vente aux consommateurs, inférieurs

❑ **Environnementalement**

- Réduction des km parcourus par les produits
- Réduction du gaspillage alimentaire



Le circuit-court durable... Peut mieux faire.

Un bulletin inégal selon les piliers :

❑ Social

👍 - liens producteurs/consommateurs (en vente directe), répond au besoin du consommateur d'être rassuré et à son envie de soutenir des activités locales.

👎 - liens producteurs/consommateurs (en vente indirecte), pas de face à face, on crée l'événement, contact très ponctuel.

👍 - liens entre producteurs, coopération diverses :
- matériel partagé et mutualisation (transport /vente pour un autre), projet collectif difficile à mettre en place, si échec, des liens perdurent
- échange commercial.

En Wallonie, pratiques individuelles restent toujours très prisées, pas toujours par choix mais pas manque de partenaires à proximité.

Le circuit-court durable... Peut mieux faire.



❑ Economique

- 👍 - maintien et/ou amélioration des revenus grâce à la réduction du nombre d'intermédiaires = permet aux producteurs de capter une plus grande part de valeur ajoutée du produit, d'où, plus de latitude sur la fixation des prix de vente.
- 👍 - création d'emploi : en moyenne plus de MO que les exploitations en circuit long.
- 👉 - performances économiques variables, nombreux facteurs impactants à positiver par un accompagnement adéquat : organisation du travail, structures des coûts (PR-PV) = prix juste, implication du collectif



Le circuit-court durable... Peut mieux faire.



❑ Environnemental

- 👎 - Réduction des km parcourus par les produits:
Constat : le circuit le plus court (local), pas le moins polluant. 👉
 - Facteurs qu'il faudrait prendre en compte pour un bilan environnemental complet de la distribution :
 - type véhicule et taux de remplissage, trajets en trace directes ou tournées
 - stockage des produits : consommation énergétique
 - P de vente : temps, consommation énergétique
 - déplacements des consommateurs
 - déplacements des salariés
- 👍 - Réduction du gaspillage : valorisation des hors calibres, meilleure maîtrise offre/demande

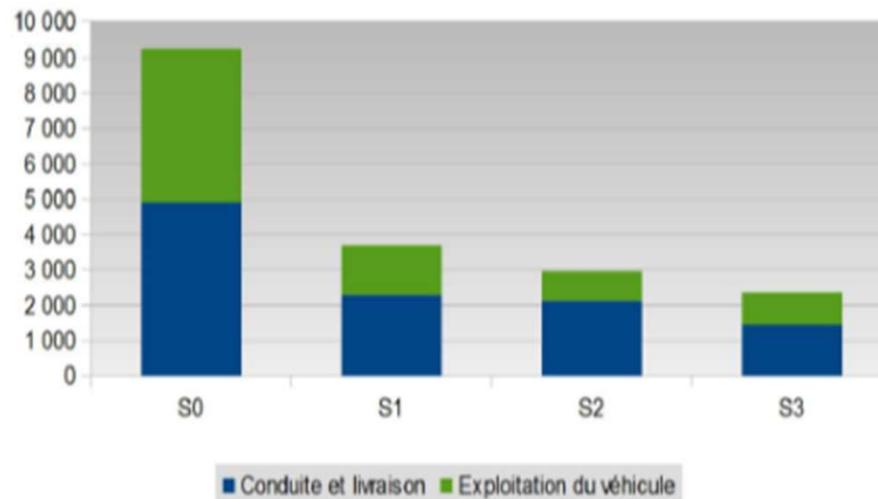


Le circuit-court durable... Peut mieux faire.

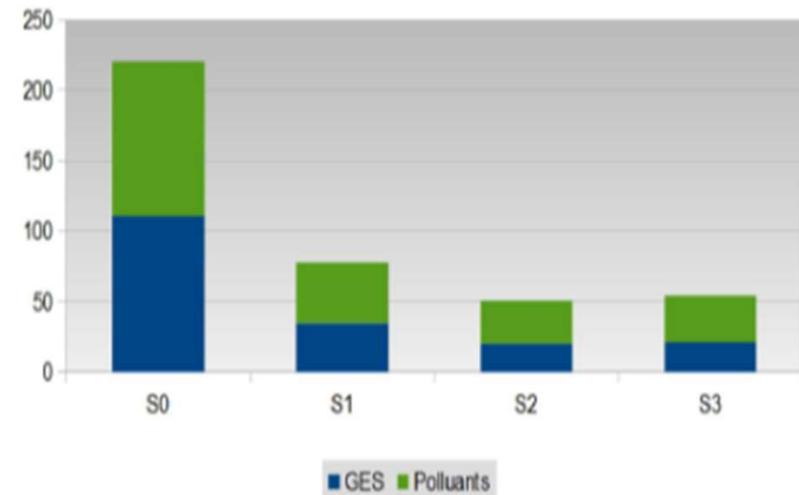


Impact environnemental /organisation de la logistique de distribution

Les coûts d'exploitation



Les coûts environnementaux



- Scénario 0 : individuel en traces directes
- Scénario 1 : individuel en tournées
- Scénario 2 : mutualisé via un grossiste
- Scénario 3 : mutualisé entre producteurs



Source : CEREMA, L. Vaillant et B. Zogall

Un circuit-court durable, c'est...



- **Un circuit de produits de saison** (préserve le sol, limite l'utilisation de ressources naturelles non renouvelables, et la production de déchets, tout en les valorisant)
- Adapté à son **territoire** (au plus près du consommateur)
- Avec un système **logistique** de distribution **optimisé** (adéquation véhicule/quantités transportées, optimisation du circuit (organisation de tournées, passage par des plateformes de regroupement...))
- Privilégiant le développement de **solutions collectives** (la mutualisation du transport et du stockage)
- S'appuyant sur des **outils facilitant le flux d'informations** (favoriser l'usage des TIC par les agriculteurs)



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Maryvonne CARLIER (Hainaut, Brabant, Namur)

maryvonne.carlier@accueilchampetre.be – 081/627 453

Pierre-Henri JENNOTTE (Liège, Luxembourg)

pierrehenri.jennotte@accueilchampetre.be – 081/627 455

www.accueilchampetre.be

info@accueilchampetre.be

www.diversiferm.be

infos@diversiferm.be

